

ALLOCUTION DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LORS DE LA VISITE DE M. GEORGES MONTARON, À L'OCCASION DU 40ÈME ANNIVERSAIRE DU SYNDICAT DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE PARISIENNE, PARIS, PALAIS DE L'ÉLYSÉE, LUNDI 19 NOVEMBRE 1984.

19 NOVEMBER 1984 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame et messieurs,

- Je suis heureux de pouvoir vous recevoir à l'occasion de cet anniversaire. Je posais la question, à l'instant, à votre Président, du moment exact, fin août début septembre, c'est bien en ces journées-là, que j'ai vécues comme vous, qui ont marqué à Paris d'abord, pour la France tout entière ensuite, ce que l'on a appelé la Libération du pays.

- Ces moments sont gravés dans nos mémoires. Ils ont marqué notre jeunesse d'abord, ce qui n'est pas rien. Ensuite, ils ont signifié que si l'on se libérait c'était bien de quelque chose et ce quelque chose avait été si redoutable et si terrible, qu'au-delà même du pays occupé, il ne pouvait s'agir que de toutes les altérations et toutes les oppressions qui frappaient l'esprit.

- Avons-nous autant qu'il aurait fallu depuis ces quarante ans tiré les leçons du drame vécu, dont tant de nos amis, nos camarades sont morts et dans quelles souffrances ? Avons-nous suffisamment justifié le message entendu ? La question se pose. Toute vie est celle que l'on fait et on la fait difficilement, durement. Parfois en contradiction avec soi-même, en tout cas au milieu de forces contraires, de sorte que l'on ne peut se prévaloir d'avoir suivi exactement la ligne que l'on s'était fixée. Cependant il existe une fidélité profonde à ce qui en est digne et je pense que parmi les dignités dont on peut se prévaloir, il y a eu, il y a toujours, un très grand respect de la liberté de la presse. On remarquera que les périodes où la France a souffert ont toujours correspondu à une perte de cette liberté et que les périodes où la France a vécu ouvertement, avec toutes ses capacités rassemblées, ont été les époques où la liberté de la presse a pu s'exprimer.\

Dans la description que vous me faisiez, cher président, que je trouvais un peu pessimiste par-rapport à la presse elle-même, à son -état, je n'apercevais pas de secteur où la liberté, que vous invoquiez à juste titre, ait été menacée par les pouvoirs publics. Il s'agit davantage de menaces qui tiennent au développement des techniques et à la concurrence. Une concurrence qui vous paraît inégale, car si elle était égale il faudrait l'accepter, mais qui vous paraît inégale avec tout ce qui touche à l'audiovisuel, alors que l'audiovisuel obéit encore - pour peu de temps sans doute - à des règles de monopoles et est donc soutenue par la puissance publique elle-même.

- Il faudrait apprécier, cependant, la part exacte des choses. Vous la connaissez mieux que moi : en quoi l'Etat contribue-t-il plus qu'il ne le faudrait aux besoins de l'audiovisuel, en quoi l'Etat, la puissance publique contribue-t-il autant qu'il le faudrait au développement de la presse écrite ? Il y a beaucoup de dispositions, vous le savez, qui sont des dispositions favorables, disons exorbitantes du droit commun et qui sont destinées à la presse pour qu'elle puisse surmonter ses difficultés. Vous vous inquiétez même de savoir si on ne rognerait pas sur ce que j'appellerai quand même des avantages.

- Au fond cette estimation doit être faite entre gens sérieux. Qu'est-ce qui est nécessaire, qu'est-ce qui serait superflu ? Je peux dire superflu pour des gens responsables comme vous, qui savent comment marche une affaire de presse et qui ne tiennent pas, au demeurant, à dépendre, même indirectement, de quelque pouvoir que ce soit, au travers des aides reçues. Il faut donc un point moyen, un point juste sur lequel ceux d'entre vous qui réfléchissent à ces problèmes puissent fournir, me fournir le cas échéant, une appréciation qui soit fondée.

- Je ne crois pas qu'il y ait une volonté du pouvoir, disons du gouvernement, de favoriser la presse audiovisuelle par-rapport à la presse écrite. Je ne pense pas que ce soit simplement le mode d'existence, le mode de fonctionnement de cette presse audiovisuelle, reposant sur une contribution des citoyens, d'une part, et sur l'utilisation de quelques moyens domestiqués par la science et mis à la disposition de la radiodiffusion d'autre part qui justifient qu'il y ait une imbrication entre le pouvoir et la presse. On pourrait d'ailleurs chercher au maximum à s'en dégager, ce serait une bonne chose et j'en suis très partisan. Malgré tout plus on ira vers les possibilités pour cette presse-là de vivre comme elle

doit vivre, c'est-à-dire par elle-même, mieux cela vaudra, en préservant, bien entendu, le service public lui-même qui est en mesure, je le pense, de présenter à ceux qui veulent bien écouter et voir des oeuvres de qualité sans que ce soit nécessairement pour la simple -recherche d'un profit commercial mais bien pour servir de base à l'expression.\

Alors, là-dessus, pas de difficulté, tout ce que l'on pourra me présenter comme moyen de liberté sera toujours reçu comme étant agréable, si cela reste dans des limites raisonnables. Tout ce qui paraîtra comme privilège devra être interdit, supprimé £ où est le privilège, où est la juste part, où est la liberté ? On s'interroge sans cesse et je sais à quel point, monsieur le Président, vous êtes vous-même spécialiste de ces choses puisque je me souviens d'en avoir débattu avec vous, il y a bien vingt ans, au milieu des combats qui, indépendamment de votre talent de directeur ou d'éditorialiste, vous ont signalé à l'attention de vos confrères, ce qui les a amenés à vous désigner précisément pour être leur porte-parole.

- Donc je ne méconnais pas qu'il y ait des vents contraires - et disons puisque le mot méconnaître, c'est presque une forme de litote - je suis sûr qu'il y a dans les allées de la concurrence, beaucoup d'inégalités qui sont finalement préjudiciables à la liberté de la presse. Eh bien parlons-en £ cette réception aujourd'hui ne me permettra pas d'aller plus loin dans cette étude. Mais simplement de vous apercevoir, de vous serrer la main, de passer quelques moments avant que le cours de la vie - qui nous impose à vous comme à moi d'autres servitudes, celles du travail - nous sommes submergés de ces servitudes et de ces obligations qui sont les nôtres - même si ce sont également de belles obligations. Madame et messieurs, je vous remercie en tout cas d'avoir bien voulu penser à venir ici, de m'avoir offert cette médaille en souvenir et je souhaite à la presse hebdomadaire parisienne bonne chance pour les quarante années qui viennent. Merci.\